

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
COMpte RENDU DU 7 NOVEMBRE 2018**

A - VIE QUOTIDIENNE

D'une manière générale, la saison s'est passée avec les mêmes problèmes vus et revus les années précédentes.

Ce qui revient c'est le problème récurrent de la saleté et du manque d'entretien du Cap d'Agde, ce qui donne une image assez déplorable pour les touristes.

. Parking du Père Maurel :

La route a été élargie mais les compteurs sont restés au tiers de la route, ils n'ont pas été déplacés.

Réponse :

Les travaux de déplacement des compteurs électriques ont été réalisés; le déplacement des compteurs d'eau est quant à lui planifier pour la mi-novembre.

Une corbeille papier est restée couchée tout l'été, il faudrait la remettre.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Une balustrade a également été cassée, idem.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Suite à certains travaux, les grosses pierres ont été enlevées, ce qui a eu pour conséquence que les camping-cars sont rentrés sur le parking et sont restés tout l'été, avec tous les problèmes sanitaires que cela a engendré...

Réponse :

La police Municipale a pris bonne note de votre doléance.

. Rond-Point ARENA :

Qu'est donc devenu le projet de réhabilitation de ce rond-point ?

Le budget avait été voté il y a 2 ans, et puis plus rien.

Réponse :

Nous avons évoqué ce sujet à plusieurs reprises. Ce projet d'aménagement (réaménagement des espaces verts ou agrandissement des espaces circulables) devait être programmé sous réserve de l'obtention de subvention de la part de l'Agence de l'Eau.

. Route de Rochelongue :

Au rond-point de Fleuriland, l'eau stagne sur la route qui est souvent inondée, ne pourrait-on faire une petite rigole pour que l'eau s'écoule dans le fossé ?

Réponse :

Les services techniques vont étudier une solution pour traiter ce problème d'évacuation d'eaux stagnantes.

De même, les arbustes plantés sur le milieu de la route ont poussé, il faudrait penser à les tailler.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

. Rond-point des Invalides :

Deux poubelles ont été posées ce qui est pratique.

En revanche, les haies sont trop hautes, ce qui est très dangereux pour traverser, car on ne voit pas les voitures qui arrivent souvent à vive allure.

Réponse :

La mise en sécurité sera faite.

De plus, il n'y a pas d'éclairage sur ce passage piéton, et les cyclistes roulent très vite.

Réponse :

L'entreprise en charge de l'éclairage public sur le Cap d'Agde étudie les possibilités de renforcement de l'éclairage sur ce passage piéton ; les travaux seront réalisés par la suite.

. Lagon :

Après le pont, il y a des manèges qui restent à l'année, fermés.

N'est-ce pas dangereux pour les enfants ?

Réponse :

Le trampoline est enlevé au début du mois d'octobre, quant au carrousel, celui-ci reste à l'année et ne présente aucun danger pour les enfants.

. Avenue de Belle-Ile :

La route est complètement affaissée...

Réponse :

L'affaissement a été constaté et est la conséquence d'un sol argileux, un traitement spécifique sera réalisé au premier trimestre 2019.

. Rond-point Vivarès (Nakara) une bosse sur la route est entourée de rouge depuis 6 mois, ce qui laisse à penser que des travaux devraient être faits pour l'enlever, mais quand ?

Réponse :

La régie doit réaliser une purge de racine.

. Rond-point Malfato est en fort mauvais état et très sale.

Réponse :

S'il s'agit du rond-point du Pacifique, il nécessite en effet une réfection complète de son revêtement, les coûts seront estimés et proposés à l'arbitrage budgétaire.

. Les parkings des plages ont augmenté de 1 euro. Vont-ils augmenter tous les ans ?

Réponse :

Il n'est pas prévu d'augmentation, il sera donc pratiqué le tarif de 3 euros pour 12h.

. Le poste de secours plage ne pourrait-il être construit en dur, ce qui éviterait de le démonter et remonter tous les ans ?

Réponse :

L'emplacement du poste de secours de Rochelongue est situé sur le Domaine Public Maritime. Ce domaine ne peut pas faire l'objet de construction permanente.

. Il faudrait revaloriser ce **Mail de Rochelongue** qui aura bientôt 30 ans et qui mérite, tout comme le centre-port un vrai lifting.

Réponse :

Nous avons pris bonne note de votre demande.

La « Vie Quotidienne » s'entend du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année ainsi de suite.

Pas grand-chose à dire si ce n'est que j'ai entendu trop souvent que le CAP D'AGDE, grande Station touristique, était très sale, pas entretenu. Il faut dire que l'été 2018 a eu son lot de mécontentements.

Bien entendu les estivants de passage pour beaucoup sont responsables manquant de civisme, mais nombreux sont les résidents qui en profitent.

*Toutefois, les services de la Commune n'ont pas été présents en ce qui concerne l'entretien général et surtout la **sécurité** ce que j'ai pu remarquer dans le périmètre allant de l'Allée des Caraïbes jusqu'au quai du Capelet en passant par les avenues d'Outre-Mer, des Iles d'Amérique, l'avenue des Alizées et par l'intérieur allant vers la mer.*

Mes questions, nécessitant des réponses, sont les suivantes (Madame SOTTO) :

. En juin, j'ai demandé que le « passage protégé » traversant **l'avenue d'Outre-Mer au niveau de l'Allée des Caraïbes** soit surélevé compte-tenu que les conducteurs s'apercevant que quelqu'un voulait traverser ne s'arrêtaient pas, phénomène existant toute l'année! Pourquoi rien n'a été fait ou quand cela sera-t-il fait ?

Réponse :

Il existe une large visibilité et cela ne se justifie pas. Ce plateau occasionne des désagréments pour le transport public. Une visite sur site avec Madame SOTTO est possible si nécessaire.

. Comment se fait-il que le **N° Vert n°2018 -10634 du 16/07/2018** n'ait rien fait en ce qui concernait la **SECURITE** au niveau du 11 de la rue des Corsaires à la sortie du parking de la Résidence concernée malgré l'appel de plusieurs copropriétaires à qui l'on a répondu « on est au courant Mme Sotto a fait le nécessaire » ? Résultat aujourd'hui : RIEN et heureusement qu'il n'y a pas eu d'accident à déplorer malgré 4 relances sans aucune explication ; je rappelle que l'on est à 50m d'un rond-point, que le panneau d'interdiction de stationner n'a jamais été remis et qu'il y a une ligne continue ; les conducteurs de Bus n'ont pas obtenu plus de satisfaction ! Pourquoi n'y a-t-il pas eu de commentaire?

Réponse :

Un point sur le terrain sera fait avec Madame ANTOINE. Un rdv sera donné aussi à Madame SOTTO.

. Comment se fait-il que les forces de Police n'aient pas verbalisé comme il se doit les contrevenants? Il a été noté 3 jours d'intervention **rue des Corsaires** sur toute la période estivale! J'ai moi-même appelé le Commissariat qui m'a assuré envoyer une voiture que j'attends toujours! Pourquoi?

Réponse :

Le panneau de stationnement interdit sera remis en place.

Les services techniques iront vérifier sur site si la mise en place d'une ligne de potelets sur la bande axiale est nécessaire.

. La hauteur des lauriers n'a pas été faite cette année cachant ainsi les lampadaires supposés éclairer les zones sombres! Pourquoi?

A ce propos? Il y a un copropriétaire de la **Résidence Jean-Bart** qui s'est permis de tailler (plutôt d'arracher), Allée des Caraïbes, des Lauriers appartenant à la Commune laissant au sol les déchets; ceci a fait l'objet d'un **N° Vert n°2018-14253** du 8/10/2018 les nombreux passants dans cette allée étant choqués déjà de par les nombreuses déjections canines.

Réponse :

Cette taille n'a pas été faite car les demandes sont contradictoires. Certaines personnes ne souhaitent pas la taille de ces lauriers. De plus, le service des espaces verts indique que la taille ne se fait qu'une seule fois par an.

. Un peu avant le 14 juillet des stands ainsi que des lampadaires ont été montés sur l'aire qui se trouve près **du Lagon**; tout le monde à penser que c'était pour un « bal »! que nenni les stands ont été démontés très rapidement! Pourquoi?

Réponse :

Ces équipements ont été installés pour la manifestation des Beach Games qui s'est déroulée le 30 juin et le 1^{er} juillet.

. Les alentours du **Port Malfato** ont connu très peu d'entretien comme tout le reste.

Réponse :

Les doléances concernant le manque d'entretien ont bien été prises en compte.

. Entretien et propreté secteur Rochelongue :

Le passage entre le bâtiment Circé et Sunset (**Rue Raffanel**) est constamment ensablé. L'accès pour les fauteuils roulants, poussettes enfants et même les piétons est très difficile, voire impossible. Il faut trouver une solution durable à ce phénomène d'ensablement qui entrave la circulation des riverains et des visiteurs.

La configuration du bâti existant : 2 immeubles forment un couloir où le vent s'engouffre et transporte le sable, seul un entretien plus régulier (balayeuse dans l'allée) ainsi qu'une végétalisation de la dune permettra un amoindrissement du phénomène.

On retrouve ce phénomène sur la promenade du front de mer. Le passage piéton est très rétréci et ne permet plus une circulation fluide.

Réponse :

La demande a été adressée au service plage qui interviendra.

. Toujours dans ce passage, la barrière métallique est totalement rouillée et inesthétique. La poubelle n'est pas vidée régulièrement. Cette zone est un des points noirs de notre quartier.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

. L'esplanade du Mail de Rochelongue, côté plage, est dans un état déplorable. Cette assemblée a déjà à maintes reprises soulevé le sujet du front de mer aménagé avec des galets déposés sur du plastique vert sans aucune plante... Cette image est déplorable. L'association CAP AVENIR des commerçants du Mail débat régulièrement sur l'aménagement de ce quartier qui a aujourd'hui 30 ans et qui mérite vraiment un lifting. Toute la partie esplanade du front de mer doit être repensée également. Les marches jusqu'à la mer sont inutiles et les « fabuleux jardins » qui descendent jusqu'à la mer sont indignes de notre station balnéaire. Une grande place de niveau égal devrait être aménagée.

Réponse :

Une étude est en cours sur la requalification des espaces verts, un réaménagement global de cet espace pourra être étudié en 2019 et fera l'objet de propositions futures.

. Le nettoyage du **Mail de Rochelongue** n'a pas été satisfaisant cette année. Dès l'ouverture des commerces, l'association CAP AVENIR a également rappelé à l'ordre plusieurs commerçants qui ne respectaient pas les jours de passage pour les cartons et jetaient leurs encombrants n'importe où. Le Mail de Rochelongue n'a pas été entretenu correctement. Les contre-allées en descendants vers la mer n'étaient pas balayées et des tas de sables et déchets étaient stockés sous les bancs.

Réponse :

Les doléances concernant le manque d'entretien ont bien été prises en compte.

. Piétonisation du **Mail de Rochelongue** :

L'arrêté 44 du 23 mars 2018 prévoit la fermeture de la partie roulante sur le Mail de Rochelongue jusqu'au 4 novembre inclus (fin des vacances de Toussaint).

Cette décision a été plébiscitée et ne comporte que des avantages. CAP AVENIR renouvellera une demande de piétonisation en 2019 (du 30 mars au dimanche 3 novembre inclus). On peut s'interroger sur une piétonisation toute l'année ... Le panneau de signalisation à l'entrée de la partie roulante indique une fermeture du Mail jusqu'au 15 septembre. Cette information induit en erreur les conducteurs. Le panneau se trouvant sur la barrière métallique de fermeture du Mail entre RESID IMMOBILIER et l'Agence AZURA indique également de mauvais horaires. En été, il faudrait lire 20 heures pour la fermeture et non 19 heures comme actuellement. Ces écarts ont toute leur importance en cas d'accident à ce niveau. Cette zone rend le rond-point Arena piéton à partir de 20 heures tous les soirs de la saison.

Réponse :

Les indications sur le panneau seront modifiées.

. **Le secteur Malfato**

Quels sont les résultats du plan guide établi par un bureau d'études pour la zone Malfato ? Merci de faire un point sur l'évolution de ce secteur.

Réponse :

Le plan guide est en cours d'élaboration, une nouvelle contrainte vient de nous être posée à savoir les comptages « faune flore » et le bilan environnemental de la zone.

Ce nouveau volet va contraindre l'équipe de maîtrise d'œuvre à revoir ses arbitrages et de faire évoluer le plan guide avec de nouvelles surfaces non aménageables.

L'ensemble des analyses et la progression dans la conception du plan guide seront présentés à la prochaine assemblée générale de Malfato. En ce moment, la phase règlementaire de concertation est en cours.

. L'éclairage sur le **Chemin de la Plage à Rochelongue** a connu de nombreuses pannes cet été. Ce problème est récurrent.

Réponse :

Le réseau d'éclairage du chemin du front de mer est un réseau ancien qui a connu cet été plusieurs pannes. Des recherches vont être réalisées cet hiver pour identifier les différentes sources de problème et pour les réparer.

. Le colportage sur la **plage de Rochelongue** et sur le **Mail de Rochelongue**

Le quartier Mail de Rochelongue a subi la présence d'un nombre très important de vendeurs ambulants. Les deux boulangers du Mail ont vu cet été les vendeurs de plusieurs compagnies stationnés entre leurs deux établissements pour refaire leur plein de beignets. Ceci est intolérable. Ces ventes sauvages ont également lieu sur la plage et même dans les concessions. Cette situation a donné lieu à beaucoup d'agressivité et de problèmes. La police municipale a pourtant été très présente cette année et l'augmentation des amendes pour colportage à calmer certains colporteurs.

Réponse :

Le colportage n'est pas interdit par la loi, le Maire, par son pouvoir de Police, peut le limiter dans le temps et dans l'espace (de nombreux arrêtés ont été « cassés » par les tribunaux administratifs). S'agissant d'un arrêté municipal, la sanction est minime et peu dissuasive.

Durant cette saison cependant, de véritables opérations ont pu avoir lieu avec l'assistance de la Police Nationale et les CRS.

**VOICI COMMENT NOUS AVONS ACCUEILLI LES VISITEURS A L'OUVERTURE
DU MAIL DE ROCHELONGUE POUR CE WEEK-END DE PÂQUES 2018.
LA PLUPART DE CES DÉCHETS SONT DÉPOSÉS PAR DES COMMERÇANTS !!!!!
SOYEZ CONCERNÉS PAR LA PROPRETÉ DE VOTRE QUARTIER, FAITES PREUVE DE CIVISME !!!!!
UN RAPPEL DES RÈGLES AU VERSO**



De nombreuses saisies de marchandises et d'immobilisation de « remorques » ont été effectuées.

**ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES tous les jours à partir du 8 avril 2018
(jusqu'à cette date les lundis et jeudis)**

LES CARTONS



ENLÈVEMENT DES CARTONS LES LUNDIS - MERCREDIS ET SAMEDIS (les cartons doivent être pliés et ficelés)



LE VERRE ET LE PAPIER

Les points d'apport volontaire pour le verre sont nombreux dans notre quartier. Un point près de la mare aux canards (parking des échasses blanches).
Un point d'apport devant la résidence Nakara.
Un point d'apport après le camping Le Rochelongue sur la route de Rochelongue (entrée Chemin du Grand Pin).
Pour les journaux et les papiers : parking des Echasses Blanches (Mare aux canards).



LES HUILES ALIMENTAIRES

Toutes les huiles de friture usagées sont stockées dans un contenant spécifique et récupérées par une société spécialisée ou déposer à la déchetterie.



LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

N'encombrez pas vos bacs à ordures ménagères : tous les appareils électriques usagers et matériels professionnels doivent être apportés en déchetterie (congélateurs, fours... etc).



LES TEXTILES

Jetez les chaussures et les vêtements de travail usagés, les chiffons, dans les colonnes à textile prévues à cet effet (les plus proches de notre quartier se trouvent devant le cimetière d'Agde au bout de la Route de Rochelongue).

LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC EST LE RÉSULTAT DE L'ACTION CONJUGUÉE DES SERVICES TECHNIQUES ET DES USAGERS QUE NOUS SOMMES.

QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DE L'USAGER

- Respecter les consignes de tri,
- Déposer ses ordures dans des sacs fermés
- Déposer ses déchets À L'INTÉRIEUR des conteneurs,
- Utiliser la déchetterie pour les déchets verts, dangereux et encombrants,
- Respecter les jours et horaires de passages.

NOTRE QUARTIER NE DOIT PLUS OFFRIR CETTE IMAGE DESASTREUSE À NOS VISITEURS.

Le bureau CAP AVENIR

CONCLUSION

La propreté de la ville doit devenir une priorité absolue. La plupart des doléances ne concernent que des sujets de nettoyage et de propreté. Le secteur Mail de Rochelongue n'a pas été épargné par ceci.

Parking Père Maurel :

. Deux barrières cassées chemin du Père Maurel.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

. Blanquettes à tailler à la barrière du **chemin de plage.**

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

. Jardinière barrière **entrée plage** sert de corbeille à ordures

Réponse :

Une modification de cette borne va être effectuée dans l'hiver pour supprimer cette ancienne jardinière et la remplacer par une barrière.

. La plaque du Chemin du Père Maurel est tordue.

Réponse :

La plaque sera remplacée.

. Quatre compteurs d'eau et d'électricité sont toujours au 1/3 de la route, certains même par terre, depuis l'élargissement de la route c'est à dire depuis 6 mois.

Réponse :

Les travaux de déplacement des compteurs électriques ont été réalisés; le déplacement des compteurs d'eau est quant à lui planifié pour la mi-novembre.

. Grosses flaques d'eau de pluie partout.

Réponse :

Des reprises partielles seront effectuées.

. Une multitude de camping-cars ont passé tout l'été sur le parking et il y en a encore.

Réponse :

La Police Municipale en a pris note.

. Gros problème d'hygiène.

Réponse :

Il serait nécessaire d'avoir plus d'explications.

. Qui doit faire respecter la loi.

Réponse :

Cela dépend de l'infraction.

. Où en est le tri sélectif ?

Réponse :

La réponse n'est pas assez précise.

. Les frais d'abonnement sur les factures d'eau enregistrent une hausse de 50%, y a t-il une explication rationnelle ?

Réponse :

La dotation de l'état qui représentait 15% des recettes de l'Agence de l'Eau a été suspendue d'où la répercussion sur le montant des factures.

Questions posées en cours de réunion :
--

Parking Père Maurel :

- A l'angle du parking du Père Maurel, côté Résidence Nakara, il n'y a aucune visibilité.
- Suite à des travaux, un fossé a été bouché.
- Mettre un portique sur la sortie qui vient d'être créée.
- créer une place pour personne à mobilité réduite.

Mail de Rochelongue :

- suggestion de créer une scène permanente au bout du Mail de Rochelongue, ou d'aplanir l'espace, de mettre deux bornes électriques à demeure et ne pas enlever les racks à vélos.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

Mises en fourrière : 31

Accidents : 5

Incendie : 1

Cambriolage : 1

Troubles de l'ordre public : 30

Nuisances sonores : 7

Salubrité Divagation d'animaux : 4

Agressions : 6

Rixes : 34

Dégradations : 5

Ivresses sur la voie publique : 11

Problèmes de voisinage : 8

Squats : 2

Vols : 6

B - GRANDS TRAVAUX

Présenté par Didier SAIGNES - Directeur voirie & RESEAUX

AMENAGEMENT DU CŒUR DE STATION DU CAP D'AGDE

Les gros œuvres du futur Casino et du Palais des Congrès sont terminés.

Le délai prévisionnel d'avancement est respecté.

La couverture est terminée et la passerelle hélicoïdale reprendra sa construction début octobre pour traverser l'avenue de Belle Iles et rejoindre la voie douce aménagée avant la saison estivale.

En parallèle, le second œuvre est en cours sur la distribution des réseaux, la pose des cloisons et les menuiseries.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

Pour rappel, les travaux se concentrent sur :

- le revêtement des parties piétonnes, les plantations,
- les travaux d'aménagement de l'avenue des Sergents qui permettront de raccorder le nouvel aménagement (reprise des conduites d'eaux potables et aménagements des trottoirs).

Viendront ensuite les travaux de finitions du parvis du Palais des Congrès (entre novembre et janvier 2019).

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

AMENAGEMENT DE LA BRETELLE RD 612 – ROUTE DE ROCHELONGUE

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il a été envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

Cette réalisation se déroule en 2 phases :

Phase 1 : début 2018, les travaux se sont portés sur le giratoire de Batipaume qui a été redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612.

Cette phase est terminée et permettra l'accroche de la bretelle de sortie.

Phase 2 : un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental travaille sur l'étude de raccordement de la bretelle pour un démarrage des travaux en avril 2019 et une livraison pour juin 2019.

Cet aménagement d'un coût estimé à 1 000 000 €, a fait l'objet d'un partenariat d'investissement à parts égales avec le Département et le Centre commercial Hyper U.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Dans le but d'optimiser les services techniques de la commune, la Ville d'Agde a élaboré un projet consistant à recentrer, en un même lieu, les différentes régies techniques à savoir :

- La régie « bâtiments » située aux « anciens abattoirs »
- La régie voirie et le garage municipal situés à la zone des sept fonts
- La régie des festivités située rue de chiminie, en face la « Solatrag ».

Il y aura au total environ 160 personnes qui seront appelés à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200m² regroupant 4 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques.

Ce projet a obtenu la médaille de bronze dans sa démarche HQE/BDM (Bâtiments Durable Méditerranéen) et cela au travers de 2 axes significatifs :

- La mise en place sur les toitures des ateliers de panneaux photovoltaïques.
- La mise en œuvre d'une géothermie alimentant le système de chauffage du bâtiment administratif grâce à la récupération des calories issues des eaux traitées de la station d'épuration.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 25 mars 2016.

L'opération est en cours avec les avancements suivants :

- 1 / Bâtiments ateliers terminés structurellement et à 75% pour les travaux intérieurs.
- 2/ Les travaux extérieurs à 75% pour la mise en place de bordures et enrobés qui se feront en fin d'opération.
- 3/ Bâtiment administratif terminé structurellement et à 15% pour les travaux intérieurs

La durée des travaux (y compris phase prépa) est ramenée à 11 mois avec une mise en service opérationnelle du site pour décembre 2018.

Coût de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 5 700 000.00 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre :	410 000.00 € TTC
Nettoyage et dépollution du site :	133 000.00 € TTC
Travaux d'aménagement et de construction :	5 157 000.00 € TTC

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

L'opérateur SFR a décidé de déployer sur Agde, commune située en zone moyennement dense (ZMD), un réseau de fibre permettant de constituer un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Pour rappel, sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 48 668 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de mise en place des points de mutualisation et des 5 têtes de réseau sont, à ce jour, achevés.

Aujourd'hui, il est procédé aux travaux d'aiguillage des fourreaux pour procéder aux premiers déploiements de la fibre sur le domaine public en souterrain ou en aérien.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Un sous-traitant de l'opérateur travaille, actuellement, à l'obtention des conventions pour la mise en place de la fibre dans les copropriétés verticales et horizontales. La mise en place de ces équipements est à la charge exclusive de l'opérateur qui en assurera par la suite l'entretien.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, devrait débuter d'ici la fin de l'année 2018.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Les aménagements situés au cœur de ville sur les voies Honoré Muratet - Louis Bages - place Jean Jaurès sont en cours d'étude pour un lancement des travaux depuis fin octobre.

La phase 1 démarrera par la mise en conformité des branchements d'eau potable, la réparation des conduites d'eaux usées, le renforcement et l'extension du réseau pluvial.

Dans un même temps des travaux d'effacement ou de mise en façade des réseaux éclectiques et Télécom seront réalisés.

La phase 2 démarrera en début d'année 2019 pour une durée estimée à 6 mois de travaux. Ces travaux consisteront aux aménagements de surfaces par la pose de pavés, du mobilier urbain et de l'éclairage public.

Coût global estimé des travaux : 1 800 000€ T.T.C dont un co-financement est attendu des services de l'Etat.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Mme GUILHOU, M SAIGNES, M DUBOIS, M SABLAIROLES, M BRAULT, M LAROSE, M ARCHIMBEAU, M KRAMER.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, CAYUELA Josian, HENNARD Marcel, LEMONNIER Marie-Pierre, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, REY André, SOTTO Michèle.

Absent excusé:

CROS Henri, PROCH François, VAL Marie-Jeanne.

Absents :

CADET Maurice, CARPENTIER Jacques.